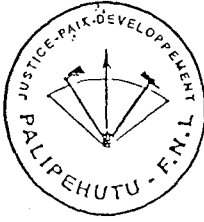


REPUBLIQUE DU BURUNDI
PALIPEHUTU - FNL



UBUGABO BURIHABWA

SECRETARIAT NATIONAL A L'INFORMATION

Monsieur le Président du Conseil de sécurité
de l'ONU

New-York

OBJET : Notre combat

N° Réf. : 003/PLPHT-FNL/SNI/01

=====
Dans sa correspondance N° Réf. : 002/PLPHT-FNL/SNI/) datée du 08 mai 2001 et adressée au Conseil de sécurité de l'ONU, le PALIPEHUTU-FNL a justifié pourquoi il a pris les armes contre le pouvoir de Bujumbura. La récente tournée de la délégation du même Conseil en Afrique des Grands Lacs (Australe, Centrale et Orientale), qui s'est déroulée du 15 au 25 mai, a permis à la Communauté internationale d'évaluer les obstacles réels quant à la mise en application effective des Accords de Lusaka et d'Arusha, signés respectivement en juillet 1999 et août 2000. Lors de son entretien à Dar-es-salaam avec les représentants de notre organisation le 24 mai 2001, la délégation a reconnu la complexité du problème burundo-burundais et a promis de prêter une oreille attentive à toutes les parties, afin d'éviter toute partialité dans la recherche d'une solution durable à ce conflit. C'est tenant compte de cet élément nouveau qu'il a été demandé à la direction du parti d'entamer des négociations directes avec le gouvernement. A vrai dire, il faut souligner que le PALIPEHUTU-FNL ne s'est jamais opposé aux pourparlers de paix. Seulement, il a toujours exigé que les négociations soient franches, honnêtes, profondes et substantielles.

Malgré les efforts non négligeables déployés par le parti pour montrer le bien-fondé de son combat politique et militaire, la Communauté internationale semble fermer les yeux sur les atrocités que la dictature minoritaire fait subir au peuple burundais. Fort du soutien international, le pouvoir actuel accuse les mouvements armés de saper le processus de paix, arguant que toutes leurs revendications ont été satisfaites par l'Accord d'Arusha.

Pour les amateurs des solutions pressées et faciles, ce raisonnement gouvernemental est très défendable. Comme Arusha n'engage que ses propres signataires, personne ne peut comprendre comment le gouvernement désire maintenant y associer la rébellion armée hutu qu'il a toujours eu soin d'écarter. La mise en application du fameux Accord étant à jamais hypothéquée, il faut une

nouvelle base de négociations directes entre les belligérants afin de parvenir à un Accord définitif susceptible d'être appliqué et ainsi, mettre fin à la guerre.

Le PALIPEHUTU-FNL étant un mouvement de libération, il y a des accointances auxquelles il ne peut pas souscrire. Ce qui importe pour notre parti c'est donner satisfaction aux attentes du peuple, lesquelles se retrouvent dans l'instauration d'une justice saine pour tous. Cela étant dit, nous voudrions mentionner quelques axes vers lesquels nous ne pourrions jamais orienter l'action :

1. Notre parti n'acceptera jamais de travailler sous les menaces, quelle qu'en soit la provenance. Ainsi, nous sommes très étonnés lorsque nous entendons le Conseil de sécurité de l'ONU nous intimé l'ordre de déposer les armes comme si notre lutte était illégitime. Nous avons le mandat du peuple et nous entendons l'assumer entièrement. Au cas où la Communauté internationale aurait des propositions concrètes pour arrêter les affrontements au Burundi, qu'elle le fasse pour le bien de tous. Par contre, s'acharner contre la rébellion armée hutu qui défend ses droits ne peut que renforcer le soupçon de parti-pris. A titre informatif, le gouvernement a lancé plus de 60 offensives sur nos positions depuis le 28 août 2000, date de la signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Burundi. En un mot, la machine de guerre tourne très bien ! Concernant l'embargo sous toutes ses formes, nous disons qu'il n'est pas prêt de nous toucher parce que nous n'avons ni filière d'armes, ni avoirs à l'étranger, ni quoique ce soit. Nous n'importons ni n'exportons. Donc, ceux qui sont chargés de la médiation ou la facilitation dans le conflit burundais doivent se garder de mener la politique de la carotte et du bâton. La pression et la menace ne peuvent qu'empirer la situation au lieu de l'assainir.

2. A la fois témoin et acteur de la vie socio-politique burundaise, le PALIPEHUTU-FNL tient à sauvegarder sa dignité. Il ne force personne à l'écouter ou à l'aider. Son vœu le plus cher est que le droit triomphe. Notre parti n'entend pas s'avilir par la concussion ou la négation de sa lutte. L'Union européenne ainsi que la Communauté internationale dans son ensemble, qui ont oeuvré pour le renforcement de la dictature minoritaire au Burundi, devraient faire amende honorable en cherchant à renverser la vapeur, car un système corrompu n'a pas besoin d'être soutenu mais plutôt d'être remplacé par un autre qui en vaille la peine. Aussi, nous tenons à préciser que notre lutte ne vise pas un poste ministériel ou un siège à l'Assemblée nationale. Nous voulons des changements en profondeur qui vont profiter à toute la population. Il est clair que les situations juteuses et les propositions alléchantes ne sont pas notre affaire, car elles relèvent du superficiel.

Toutes ces précisions ont pour objectif de lever l'équivoque sur la conviction idéologique qui anime le PALIPEHUTU-FNL. Nous avons toujours démontré à quiconque voulait comprendre que le Burundi dispose de beaucoup de textes de lois qui ne sont respectés que sur papier. Or, la loi et le droit diffèrent énormément. Dans un pays où l'on privilégie la répression à la place du droit et du devoir, il appartient alors aux citoyens de s'organiser en vue d'asseoir une administration responsable qui garantit le respect des droits de l'homme.

En posant les six préalables à l'ouverture des négociations avec le pouvoir minoritaire (entendez l'armée qui est à la fois l'instrument du pouvoir et le pouvoir lui-même), le PALIPEHUTU-FNL sait à quoi s'en tenir car toute négociation suppose un rapport de forces et une prévision de bonne volonté. En effet, il est illogique que le pouvoir de Bujumbura prétende négocier la paix avec la rébellion armée hutu alors que dans la vie quotidienne il s'inscrit en faux contre toute initiative de paix. A y regarder de près, le gouvernement se prépare à intensifier les hostilités dans l'espoir d'un assaut final sur la rébellion armée. Quelques exemples suffisent pour illustrer nos dires :

- L'armement et le recrutement augmentent de jour en jour. Des milices sont créées à travers tout le pays aux frais du gouvernement. Elles disposent d'armes à feu et excellent dans la délation et

les exécutions extrajudiciaires. Un certain nombre de pays qui, par leur coopération militaire et technique avec le Burundi, envoient des instructeurs, des armes et munitions, ne sont pas étrangers à la situation de guerre que vit le pays. En effet, ces gouvernements savent très bien que la dictature qu'ils épaulent utilise ces armes pour écraser les citoyens. Alors il serait sage pour ces gens de sauver leur honneur en laissant tomber ce genre d'aides. Au niveau des effectifs, le recrutement forcé bat son plein. Pour le seul trimestre 2001, le gouvernement a enrôlé 12,000 hommes. En commune de RUMONGE, on dénombre 3000 hommes armés, dénommés « jeunes gardiens de la paix ». Ces escadrons de la mort sont disséminés sur toute l'étendue du territoire national, où ils s'adonnent aux tueries et aux pillages des populations civiles en collaboration avec l'armée régulière.

- Le gouvernement vient de distribuer 2 milliards de francs burundais à des milliers d'informateurs dans le but de décapiter le PALIPEHUTU-FNL. Son intention manifeste est d'assassiner tous les responsables du parti, de la base au sommet.

- Les massacres de paysans, les déplacements forcés, les destructions et les pillages sont le lot quotidien des populations qui sont abandonnées à elles-mêmes par un pouvoir censé les protéger.

- L'économie du pays s'est totalement effondrée à cause des gigantesques dépenses militaires, sans oublier les détournements des deniers publics, la gabegie et la course effrénée à l'enrichissement illicite.

- Sur le plan intérieur le gouvernement maintient et vulgarise une politique confusionniste, afin de se pérenniser aux commandes de l'Etat.

- Sur le plan international, c'est la diplomatie mensongère accélérée. Le pouvoir multiplie les contradictions en accusant ses partenaires de bloquer le processus de paix. Cependant, il oublie qu'en préconisant le schéma « fight and talk », il se saborde lui-même. Nous le répétons, la dictature ne peut jamais venir à bout de la volonté et de la détermination du peuple.

Si nous considérons ces quelques points qui constituent en fait la toile de fond de la politique burundaise du moment, nous ne comprenons pas pourquoi une certaine opinion reproche à notre organisation d'avoir posé des conditions pour dialoguer avec le pouvoir minoritaire. En effet, comment est-il possible d'entrer dans une négociation de paix lorsque des sentences expéditives sont en train d'être rendues, sans parler de milliers d'innocents qui pourrissent dans les prisons ? Peut-on vouloir engager un processus de paix tout en formant des milices et en intensifiant des initiatives militaires ? La paix est-elle garantie par la distribution des armes aux populations civiles, sous prétexte d'une autodéfense quelconque ? Autant de questions qu'il faut se poser sur la sincérité du pouvoir de BUJUMBURA quant à son engagement au dialogue. Au niveau de notre parti, nous ne pouvons pas nous parjurer et la participation aux pourparlers est acquise. Cependant, nous rappelons que les préalables posés ne sont pas négociables.

L'ONU, l'OUA et les autres instances internationales ne doivent pas oublier que le Burundi a ratifié au moins quatorze instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, en l'occurrence la Convention internationale sur l'élimination de toutes formes de discrimination raciale (1977), la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid (1978), le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (1990), la Convention relative aux droits de l'enfant (1990), la Convention internationale sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes (1992) et la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (1993):

La ratification d'une convention ou d'un traité peut se faire selon que l'on vise tel ou tel autre avantage. Ce qui est plutôt intéressant, c'est le respect strict des engagements pris. L'Etat du

Burundi ne peut pas se prévaloir de son incapacité particulière en matière de garantie des droits et des devoirs du citoyen. Dans le cadre de débloquer le terrain pour de vrais pourparlers, le PALIPEHUTU-FNL souhaite que le gouvernement suive l'exemple de notre mouvement et:

- s'interdise toute atteinte à la vie des personnes civiles, sans discrimination aucune, et à leur intégrité physique ;
- s'interdise les exécutions sommaires, la torture, les mutilations et tout traitement inhumain, ainsi que les disparitions forcées et la prise d'otages ;
- interdise les viols et toute autre atteinte à la dignité des femmes ;
- interdise le recrutement des enfants et s'attèle à promouvoir leur protection ;
- s'interdise les déplacements forcés des populations et toute punition collective ;
- interdise les pillages systématiques et considère toutes les infrastructures sanitaires et scolaires du pays comme d'intérêt national. Rien ne peut justifier l'attaque ou l'occupation de ces lieux ;
- interdise la destruction des récoltes, adductions d'eau et autres moyens indispensables à la survie de la population ;
- permette le déplacement sans entraves des organisations humanitaires chargées d'approvisionner la population civile en aide humanitaire ;
- veille à ce que tous les membres de son armée, à tous les niveaux, soient dûment informés de leurs responsabilités individuelles et collectives en la matière.

Si notre organisation exige du gouvernement la preuve de sa bonne volonté pour des négociations franches et directes, c'est que de son côté il a déjà fait un grand pas dans ce domaine. Aussi, la présence d'une vérification internationale sur le terrain est-elle indispensable. L'ONU pourrait en fixer les modalités pratiques.

Toutefois, nous tenons à fournir quelques éclaircissements : au cas où un véhicule civil transporte des armes et munitions, du matériel de guerre ou des militaires, il devient automatiquement une cible militaire. Il en va de même pour les infrastructures occupées par des militaires, elles se changent en camps militaires et par conséquent en objectifs militaires. Cela se passe de commentaires !

Nous ne saurions terminer ces pages sans dénoncer ouvertement le complot international, ourdi pour rapatrier de forces les réfugiés hutu burundais vivant en TANZANIE. Tout en sachant que la dictature sanguinaire qu'ils ont fuie est toujours opérationnelle, le Haut Commissariat pour les Réfugiés (HCR) se démène pour les conduire à la boucherie. Le PALIPEHUTU-FNL se demande comment un pays qui dispose d'un bon nombre de camps de réfugiés intérieurs est en mesure d'accueillir 500,000 rapatriés. De toutes les façons, ce n'est pas l'augmentation des camps de concentration qui va vite ramener la paix dont tout le monde a besoin. Probablement que la Commission tripartite (BURUNDI-HCR-TANZANIE) n'a pas conscience des catastrophes que peut occasionner ses décisions hâtives et irréfléchies. Le seul problème des terres est très épineux. Les dignitaires du régime s'en approprient avec frénésie et on n'est pas sûr de leur spontanéité quant à la restitution des biens spoliés. Nous pensons que l'ONU usera de sa sagesse et de son influence afin de convaincre les Etats concernés de surseoir à l'exécution de ce projet. Ceci permettra d'éviter des bains de sang inutiles à l'intérieur du Burundi.

La situation actuelle interne du Burundi ne semble pas présager des lendemains politiques meilleurs. Le gouvernement est déterminé à tout faire pour s'accrocher à un semblant de pouvoir qu'il ne sait plus gérer. C'est ainsi qu'il n'hésite pas à frapper fort ses opposants et les museler sérieusement. Le PALIPEHUTU-FNL voudrait, dans ce cas précis, inviter l'opinion tant nationale qu'internationale à la vigilance pour empêcher le pouvoir de recourir à l'assassinat politique.

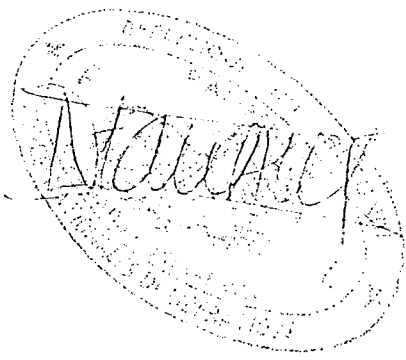
Au reste, notre parti suit de très près l'évolution socio-politique dans notre pays. Nous sommes en contact permanent avec d'autres Burundais épris de justice et de paix. Notre conviction est que le Burundi sorte un jour du tunnel par les sacrifices consentis par ses valeureux fils et filles. Le PALIPEHUTU-FNL se propose pour canaliser toutes les énergies dispersées afin que, par un dialogue sincère et honnête, le pays retrouve la stabilité.

Le PALIPEHUTU-FNL invite la communauté internationale à favoriser un tel dialogue et à œuvrer pour que les efforts des burundais débouchent bientôt sur la réalisation d'une paix juste et durable dans notre pays.

Fait à Bujumbura, le 18/06/2001

Pour le PALIPEHUTU-FNL, le Secrétaire National à l'Information

NTAWUHIGANAYO Anicet



CC. M. Jean ARNAULT
Représentant du Secrétaire général
des Nations Unies au Burundi